



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dispositions à prendre pour faire face au loup en Vaucluse

Question écrite n° 15272

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les dispositions à prendre pour se prémunir des ravages commis par le loup, notamment dans le Vaucluse. La présence du loup en Vaucluse, attestée au moins depuis 2009, constitue un motif d'alarme des populations locales et en particulier des éleveurs, qui doivent faire face aux nombreux ravages commis par ce prédateur. En Vaucluse, le loup serait particulièrement présent dans le Ventoux, sur le plateau d'Albion, le Grand Luberon, le Petit Luberon et les Monts de Vaucluse Ouest. Si les attaques du loup sont assez stables depuis trois ans, l'arrêté étendant le classement des aides pour des clôtures électrifiées et du gardiennage à 65 communes atteste des ravages qu'ils commettent. En 2023, l'Office français de la biodiversité du Vaucluse a fait le constat de trente attaques du loup, dont vingt ont donné lieu à une indemnisation. Pour autant, on compterait cinquante-cinq attaques de la part du loup cette année. Certaines attaques ne donnent ainsi pas lieu à des indemnisations. La préfecture du Vaucluse indiquait que le montant moyen par an des indemnisations relatives à ces attaques atteignait 38 000 euros. La politique d'indemnisation, si elle est nécessaire, témoigne néanmoins d'une absence de réponses pragmatiques face à cette problématique du loup. Certains chasseurs préconisent la mise en place de plans de prélèvement pour y faire face ou la possibilité pour eux de chasser l'espèce. Elle lui demande quelle est sa position sur ces deux propositions et quelles dispositions il entend prendre face aux dommages causés par le loup.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15272

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1062

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)